

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION
PROFESSIONNELLE

ANNEXE A LA LOI DE REGLEMENT POUR

2021

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille les parties suivantes :

- *Le bilan stratégique du programme :*
 - o la présentation du programme
 - o l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.
- *Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire :*
 - o le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
 - o le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.
- *Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs :*
 - o la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.
- *L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.
- *Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
<u>MISSION TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE</u>	<u>4</u>
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PRESENTATION DE LA MISSION	5
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	7
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	7
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	7
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	9
<u>PROGRAMME PROMOTION DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL DECENT</u>	<u>10</u>
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	11
PRESENTATION DU PROGRAMME	11
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	14
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	17
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	17
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	18
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	21
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	21
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	22
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	23
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	23
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	23
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	23
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	25
<u>PROGRAMME FORMATION PROFESSIONNELLE</u>	<u>27</u>
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	28
PRESENTATION DU PROGRAMME	28
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	31
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	34
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	34
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	36
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	39
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	39
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	40
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	41
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	41
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	41
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	41
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	42
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	43

MISSION TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, de L'APPRENTISSAGE, CHARGE de L'INSERTION des JEUNES**

PRESENTATION DE LA MISSION

Le Ministre en charge de la mission « TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE » est le Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage, chargé de l'insertion des jeunes

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission est mise œuvre par le Ministre en charge de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage, chargé de l'insertion des jeunes.

Ce Ministère a pour missions principales de concevoir et mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de Formation Professionnelle, en collaboration avec les autres départements ministériels concernés et un en concertation avec les partenaires sociaux.

La mission consiste à :

- promouvoir les offres de formations pour les métiers émergents ;
- promouvoir le partenariat public/ privé autour des centres de formations ;
- promouvoir la formation et l'insertion

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes sont :

- Loi 08/73 du 12 décembre 2001 portant création de l'Agence de Formation et de Perfectionnement Professionnels ;
- Loi 09/2001 du 12 décembre 2001 portant création du Fonds National de la Formation Professionnelle ;
- Décret 308 du 22 mars 2011 portant attribution et organisation du Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle ;
- Décret n 000354/PR/MEFPTFP du 16 septembre 2020 fixant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics de formation et d'Enseignement Professionnels ;
- Décret n 00355/PR/MEFPTFPDS du 16 décembre 2020 approuvant les statuts de l'Agence Nationale de Formation et de Perfectionnement Professionnels.

PRINCIPALES REFORMES

Les principales reformes visent essentiellement la révision des curricula, la modernisation des plateaux techniques, la réhabilitation des centres de formation, le développement des partenariats publics/ privés la formation et l'accompagnement des personnes vulnérables et la prise en compte des réalités économiques des différentes localités dans les offres de formations.

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle 2023
OBJECTIF N° 1 : Encadrer la prise en charge des populations cibles en matière d'insertion et de réinsertion	- Nombre de textes juridiques élaborés en matière insertion/réinsertion	Nbr	1	1	1	1	4
	Nombre de programmes spécifiques mis en œuvre	Nbr	1	1	1	1	4
	Le taux de jeunes diplômés sortis des centres publics de formation professionnelle qui auront été insérés			20			
OBJECTIF N° 2 : Augmenter la capacité d'accueil du secteur Formation Professionnelle	Nbr d'établissements Privés soutenus	Nbr	03	03	03		03
	Nbr d'établissements privé reconnus d'utilité publique	Nbr	ND	03	03		03
	Taux de places supplémentaires créées	%	ND	40	65		100
OBJECTIF N°3 : Améliorer la qualité de la formation professionnelle	Nbr des jeunes mis en formation initiale de formateurs	Nbr	0	30	30	20	40
	Nbr d'agents ayant bénéficié d'un stage	Nbr	20	40	40	55	60
	Nbr de textes juridique élaboré	Nbr	13	15	15	17	20
	Nbr de centres publics contrôlés	Nbr	02	09	09	11	13
	Nbr de programmes élaborés	Nbr	15	30	30	40	60
	Nbr de formateurs et de personnels perfectionnés	Nbr	60	60	60	60	60
	Nbr d'établissements privés contrôlés	Nbr	ND	45	45	60	70
	Nbr d'établissements inspectés	Nbr	ND	30	30	50	70

Source des données : la Direction de la Formation Professionnelle, DGIRS l'ANFEP, l'IGS

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°29.920	Formation professionnelle	48 716 379 361	20 676 272 370	- 26 713 310 300	47 389 582 670	20 676 272 370	- 26 713 310 300
29.920.1	Evaluation des formateurs et autres personnels	3 862 619 770	2 390 196 208	- 1 472 423 562	3 862 619 770	2 390 196 208	- 1 472 423 562
29.920.2	Formation Professionnelle et Insertion des Jeunes	1 314 932 203	1 006 200 000	- 308 732 203	1 314 932 203	1 006 200 000	- 308 732 203
29.920.3	Appui à l'enseignement privé	11 864 488	7 200 000	- 4 664 488	11 864 488	7 200 000	- 4 664 488
29.920.1	Services centraux	219 200 000	219 200 000	0	219 200 000	219 200 000	0
29.920.1	Projets	40 285 861 900	15 912 287 352	- 24 373 574 548	40 285 861 900	15 912 287 352	- 24 373 574 548
N°XX.XXX	Programme	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999
XX.XXX.XX	Action	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999
XX.XXX.XX	Action	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999
XX.XXX.XX	Action	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999
XX.XXX.XX	Action	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999
Total pour la mission							

Explication des principaux écarts :

- A titre de rappelle le montant AE est bien de 48 716 379 361, celui du CP est de 20 676 272 370 dont un écart de 26 713 310 300
- Le taux d'exécution global est 42,4%
- Le taux faible d'exécution se justifie par les difficultés liées au plafonnement des crédits et d'autre par l'absence des journées comptables.
- La non levé de la réserve obligatoire ne constitue en aucun cas un frein aux engagements
- Le taux d'exécution sur les crédits nets de réserves non levés est de 0% ; compte tenu du fait que le programme n'a jamais sollicité la levé de cette réserve.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°29.920	Formation Professionnelle	48 716 379 361	20 676 272 370	- 26 713 310 300	47 389 582 670	20 676 272 370	- 26 713 310 300
Titre 1. Charges financières de la dette							
Titre 2. Dépenses de personnel		2 302 551 973	1 166 662 108	- 1 135 889 865	2 302 551 973	1 166 662 108	- 1 135 889 865
Titre 3. Dépenses de biens et services		2 886 864 488	2 236 934 100	- 649 930 388	2 886 864 488	2 236 934 100	- 649 930 388
Titre 4. Dépenses de transfert		3 241 101 000	2 373 788 810	- 867 312 190	3 241 101 000	2 373 788 810	- 867 312 190
Titre 5. Dépenses d'investissement		40 285 861 900	15 912 287 352	- 24 373 574 548	40 285 861 900	15 912 287 352	- 24 373 574 548
Projet		40 285 861 900	15 912 287 352	- 24 373 574 548	40 285 861 900	15 912 287 352	- 24 373 574 548
N°XX.XXX Programme							

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 9
Titre 4. Dépenses de transfert	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 99
Titre 5. Dépenses d'investissement	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 99
Titre 6. Autres dépenses	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 99	99 999 999	99 999 99
Total pour la mission	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services						
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						

Explication des principaux écarts :

Dans cette section, justifier les écarts par titres (idéalement sur le total pour la mission) :

- Préciser le taux d'exécution global par titre : T2 50%, T3 42%, T4 73%, T5 40%
- Expliquer les écarts entre les autorisations et les réalisations (en tirets/puces de préférence) : certains écarts sont dus à l'absence du dialogue de gestion.

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1			
Titre 2	+/-	+/-	+/-
Titre 3	+/-	+/-	+/-
Titre 4	+/-	+/-	+/-
Titre 5	+/-	+/-	+/-
Titre 6	+/-	+/-	+/-
Total des mouvements de CP	+/-	+/-	+/-

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1				
Titre 2				
Titre 3				
Titre 4				
Titre 5				
Titre 6				
Total des mouvements de CP				

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

RAS

PROGRAMME PROMOTION DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL DECENT

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Promotion de l'Emploi et du Travail Décent est placé sous la responsabilité du Directeur Général des Ressources Humaines (DGRH). Il comprend, outre les crédits budgétaires de la Direction Générale des Ressources Humaines, ceux relevant de la Direction Générale du Travail, de l'Emploi et de la Main d'œuvre (DGTMOE), de la Direction Générale de la Sécurité et de la Santé au Travail (ex IGHMT), de l'Office National de l'Emploi (ONE) et de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), en qualité d'opérateurs dans le champ du programme.

- La DGRH, est chargée d'élaborer et/ou de concevoir la politique nationale en matière d'emploi.
- La DGTMOE, quant à elle, s'occupe de la législation sociale du travail et de l'amélioration des conditions de travail et d'existence des travailleurs.
- La Direction Générale de la Sécurité et de la Santé au Travail (ex IGHMT) a pour mission principale de concevoir, actualiser et faire appliquer la législation et la réglementation en matière de sécurité et santé au travail ;
- L'Office National de l'Emploi est chargé d'assister les personnes à la recherche d'un emploi, les personnes à la recherche de formations pouvant faciliter leur insertion professionnelle, d'assister les employeurs (particuliers, entreprises, Administrations Publiques et privées) pour l'embauche et le reclassement (interne et externe) de leur personnel, et de mettre en œuvre les dispositions spécifiques arrêtées par le Gouvernement en matière d'emploi ;
- L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) est chargé de collecter, centraliser et analyser les informations portant sur les statistiques en matière d'emploi et de formation professionnelle.

Plusieurs actions sont menées consécutivement par ces entités dans le sens de promouvoir un cadre propice à la création d'emplois pour des groupes cibles, à la maîtrise du marché du travail. Ce sont notamment :

- l'élaboration du projet de Décret portant création de la Direction Générale de l'Emploi (DGE) ;
- les amendements apportés sur certains articles du Code du travail ;
- la restructuration de l'Office National de l'Emploi (ONE) ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du Programme National pour l'emploi des jeunes (PRONEJ) ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'emploi ;
- l'élaboration d'une cartographie des risques et maladies professionnels.

Le champ du programme recouvre :

- l'emploi des jeunes et des personnes vulnérables ;
- l'insertion et la réinsertion professionnelle des jeunes ;
- l'employabilité ;
- la maîtrise des données statistiques sur le marché de l'emploi ;
- les conditions de travail et le niveau de rémunération des travailleurs ;
- le dialogue social ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des agents ;
- le renforcement de la collaboration avec les administrations sectorielles ;
- le cadre institutionnel et juridique révisé et rénové ;
- le renforcement de la sécurité et de la santé au travail ;
- le développement des compétences spécialisées en sécurité et santé au travail ;

Le programme ne recouvre pas :

- la protection et la couverture sociale des travailleurs, car elles relèvent du programme Protection Sociale.

Toutefois, des actions sont conjointement menées avec le programme Protection Sociale, en ce qui concerne la sécurité et la santé au travail, notamment avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

PRESENTATION DES ACTIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), le programme Promotion de l'Emploi et du Travail Décent vise la mise en place d'un cadre normatif dynamique favorisant la création massive d'emplois, l'auto emploi, la régulation de l'offre et d'emploi, le respect de la législation sociale en matière de travail en République Gabonaise et le respect de la législation et de la réglementation en matière de sécurité et de santé au travail.

Le programme est structuré en deux (2) actions : Promotion de l'emploi et Promotion du Travail Décent.

ACTION N° 1 : Promotion de l'emploi

Cette action est portée par la Direction Générale des Ressources Humaines. Le Responsable du Budget Opérationnel de Programme (RBOP) est le DGRH.

Outre la DGRH, cette action concerne aussi l'ONE et l'ONEF, tous deux opérateurs du programme.

L'action recouvre des aspects liés à :

- la maîtrise des données statistiques sur le marché de l'emploi ;
- l'accroissement des opportunités d'emploi ;
- l'emploi des jeunes ;
- l'identification des secteurs et des bassins d'emplois ;
- l'orientation et l'offre de formation en fonction des besoins du marché ;
- l'amélioration de l'employabilité de la main d'œuvre ;
- l'amélioration des mécanismes d'insertion et de réinsertion professionnelle.

ACTION N° 2 : Promotion du travail décent

Cette action est portée par la Direction Générale du Travail et de la Main d'œuvre et par la Direction Générale de la Sécurité et de la Santé au Travail (ancienne Inspection Générale de l'Hygiène et de la Médecine au Travail).

L'action recouvre des aspects liés à :

- la législation sociale ;
- le dialogue social ;
- la gestion de la main d'œuvre étrangère ;
- les droits et obligations des partenaires en entreprise ;
- l'amélioration des conditions de travail et du bien-être dans le milieu professionnel ;
- l'extension de la sécurité et de la santé au travail.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Parmi les éléments de contexte :

- En 2010, la population en âge de travailler (15 ans et plus) était de 1 032 455 personnes dont 543 524 actifs.
- Seuls 393 440 étaient « des actifs occupés » soit 72,38 %.
- Le taux d'activité au sens du BIT était de 47,8 % avec de grandes disparités: 50,8 % en milieu urbain contre 38,7 % en milieu rural, 58,2 % chez les hommes contre 39,9 % chez les femmes.
- La structure de l'emploi montre que 47 % soit 185 054 emplois étaient des emplois informels.
- Parmi les chômeurs 100 743 l'étaient au sens du BIT et 49 341 étaient des « chômeurs découragés ».
- 102 245 emplois, soit 26,3 % étaient des emplois du secteur public ; les emplois formels dans des entreprises privées ne représentaient que 62 272 emplois soit 15,7 % au niveau national ; or, seuls ces emplois formels constituent « l'emploi décent » (seulement 42 % du total des emplois).
- Les entreprises ont un recours important à la main d'œuvre étrangère mais ce phénomène ne fait pas l'objet d'un suivi statistique.
- L'appareil statistique sur l'emploi et le travail ne produit que très ponctuellement des données (première enquête nationale en 2010).
- Les entreprises ne fournissent pas leur bilan social à l'administration.
- Le manque de respect du code du travail existe aussi bien au niveau du secteur informel qu'au niveau du secteur structuré.
- Les recherches d'emploi se font davantage par relation que par recours aux structures formelles professionnelles.
- Le besoin d'information du grand public et des entreprises sur le code du travail est très important.
- Le nombre des contrôles en entreprises a été très faible jusqu'en 2013 et les inspecteurs sont très peu sur le terrain.
- Peu de salariés s'adressent à la DGT ;
- La faible application de la réglementation en matière de sécurité et santé au travail ;
- Le fait que le secteur de la Fonction Publique ne soit pas encore soumis aux dispositions législatives, réglementaires et conventionnelles en matière de sécurité et santé au travail ;
- Le manque de coordination entre les acteurs publics dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail ;
- La faiblesse de l'appareil statistique en matière de sécurité et santé au travail.

Parmi les actions majeures en cours, on note les éléments suivants :

- Le Gabon dispose depuis 1960 d'un Code du travail et celui-ci a été modifié successivement en 1978, en 1994 et en 2010. Il est actuellement en révision.
- Plusieurs structures consultatives ont été créées (Commission Consultative du Travail, Commission Nationale d'Etude des salaires, Commission Nationale d'emploi de la main d'œuvre étrangère) mais fonctionnent de façon irrégulière.
- Il a été créé un Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) mais il n'est pas à ce jour opérationnel.

- Le Gabon dispose d'un Office National de l'Emploi (ONE) créé en 1993, lequel ne reçoit que 2 % des personnes à la recherche d'un emploi selon l'ENEC. L'ONE reçoit des offres d'emploi (1877 en 2012 au titre d'offres collectées) et s'efforce de développer le placement des demandeurs d'emploi (646 embauches réalisées en 2012). L'ONE fait actuellement l'objet d'un projet de réforme tant au niveau de son organisation que de son fonctionnement, suite à l'élaboration du Plan d'Actions Stratégique (PASONE) pour la période 2013–2015.
- En 2002 un Pacte National pour l'Emploi a été signé avec les employeurs et les organisations professionnelles des travailleurs. Mais celui-ci n'a pas fait l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'un renouvellement au bout de sa durée de 3 ans.
- Un Programme national pour l'emploi des jeunes (PRONEJ) est élaboré avec la collaboration du PNUD.
- Un Programme par pays pour le travail décent a été signé avec le BIT ;
- en 2002 un document cadre a été élaboré par les pouvoirs publics. Il doit être maintenant traduit en texte juridique approprié prenant en compte les principales recommandations formulées par le BIT ;
- Les syndicats des employeurs et des travailleurs se mobilisent de plus en plus sur les questions de sécurité et de santé au travail dans les secteurs très accidentogènes comme le pétrole, les mines et le bois ;
- La journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail a été instaurée depuis 2006 dans notre pays.

ENJEUX

Enjeu 1: Se forger une solide connaissance du marché de l'emploi et de son fonctionnement

Enjeu 2 : Piloter la mise en œuvre d'une politique efficace de promotion de l'emploi

Enjeu 3 : Faire passer les entreprises du secteur informel vers le secteur formel pour ce qui est de l'emploi et du travail

Enjeu 4 : Favoriser le Dialogue Social

Enjeu 5 : Réduire les situations de travail non décent

Enjeu 6 : Garantir la sécurité et la santé au travail dans les secteurs de l'économie structurée, de l'économie non structurée et rurale, ainsi que dans le secteur de la Fonction Publique

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Être parvenu à mieux connaître le marché de l'emploi à l'horizon 2023

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé 20% des activités préparatoires à l'organisation de l'enquête nationale sur le secteur informel ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir élaboré 20% des travaux préparatoires à l'élaboration de la nomenclature nationale des emplois.

OBJECTIF N°2 : Être parvenu à élaborer et à mettre en œuvre la politique nationale de l'emploi (PNE) à l'horizon 2023

- Résultat annuel attendu : avoir réalisé 25% des activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre de la PNE

OBJECTIF N°3 : Être parvenu à promouvoir l'amélioration des conditions de travail et des relations professionnelles dans l'entreprise à l'horizon 2022

- Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré et commencé à alimenter un fichier des entreprises ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé au moins 100 visites d'inspection.

OBJECTIF N°4 : être parvenu à améliorer la sécurité et la santé au travail à l'horizon 2022

- Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré la politique nationale de sécurité et de santé au travail ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 80% du projet de rénovation du cadre législatif et réglementaire de sécurité et de santé au travail ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé au moins 25 visites d'inspection ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir classé à 50% les risques et maladies professionnelles dans une nomenclature nationale des secteurs et branches d'activité.

OBJECTIF N°5 : Améliorer les performances de l'ONE et renforcer ses capacités techniques et opérationnelles à l'horizon 2022

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réussi à enregistrer 9 500 demandeurs d'emplois
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réussi à enregistrer 2 500 offres d'emploi et de stages
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réussi à placer 2 000 demandeurs d'emploi
- Résultat annuel attendu 4 : avoir réussi à signer 10 contrats d'apprentissage jeunesse obligatoire au profit de 100 jeunes ;
- Résultat annuel attendu 5 : avoir réussi à insérer 1.000 demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif de la Banque Mondiale ;
- Résultat annuel attendu 6 : avoir réussi à former 600 jeunes demandeurs d'emploi à l'auto emploi
- Résultat annuel attendu 7 : avoir réussi à organiser le salon de l'emploi ;
- Résultat annuel attendu 8 : avoir réussi à insérer à l'auto-emploi 300 jeunes porteurs d'emploi

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Être parvenu à mieux connaître le marché de l'emploi à l'horizon 2023

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- (1) Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé 20% des activités préparatoires à l'organisation de l'enquête nationale sur le secteur informel ;
- (2) Résultat annuel attendu 2 : avoir élaboré 20% des travaux préparatoires à l'élaboration de la nomenclature nationale des emplois.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 10 % des activités ont été réalisées ;
- Résultat annuel N°2 : 10 % des travaux ont été réalisés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'enquête nationale sur le secteur informel (ENESI)				20	10			
Taux d'élaboration de la nomenclature nationale des emplois				20	10			
Nombre d'études et enquêtes partiellement réalisées sur le marché de l'emploi				1	0			

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Être parvenu à élaborer et à mettre en œuvre la politique nationale de l'emploi (PNE) à l'horizon 2023

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir réalisé 25% des activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre de la PNE;

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Rien a été fait.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Niveau d'avancement de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi	%			25	0	-25		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Être parvenu à promouvoir l'amélioration des conditions de travail et des relations professionnelles dans l'entreprise à l'horizon 2022

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : avoir élaboré et commencé à alimenter un fichier des entreprises ;
- Résultat annuel N°2 : avoir réalisé au moins 100 visites d'inspection.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : **xx**
Résultat annuel N°2 : 50 visites d'inspection ont été effectuées.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de visites d'inspection effectuées dans l'année				100	50			
Nombre d'entreprises répertoriées dans le fichier				100	??			

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Être parvenu à améliorer la sécurité et la santé au travail à l'horizon 2022

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré la politique nationale de sécurité et de santé au travail ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 80% du projet de rénovation du cadre législatif et réglementaire de sécurité et de santé au travail ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé au moins 25 visites d'inspection ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir classé à 50% les risques et maladies professionnelles dans une nomenclature nationale des secteurs et branches d'activité.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 :
- Résultat annuel N°2 :
- Résultat annuel N°3 :
- Résultat annuel N°4 :

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration de la Politique Nationale de la Sécurité et de la santé au travail	%			100	100			
Taux d'actualisation du cadre législatif et réglementaire de sécurité et santé au travail	%			80	80			
Nombre de visites d'inspections effectuées	Nombre			25	25			
Taux d'avancement de la classification des risques et maladies professionnelles dans la nomenclature des branches et secteurs d'activité	%			50	50			

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Améliorer les performances de l'ONE et renforcer ses capacités opérationnelles à l'horizon 2023

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réussi à enregistrer 9 500 demandeurs d'emplois
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réussi à enregistrer 2 500 offres d'emploi et de stages
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réussi à placer 2 000 demandeurs d'emploi
- Résultat annuel attendu 4 : avoir réussi à signer 10 contrats d'apprentissage jeunesse obligatoire au profit de 100 jeunes ;
- Résultat annuel attendu 5 : avoir réussi à insérer 1.000 demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif de la Banque Mondiale ;
- Résultat annuel attendu 6 : avoir réussi à former 600 jeunes demandeurs d'emploi à l'auto emploi
- Résultat annuel attendu 7 : avoir réussi à organiser le salon de l'emploi ;
- Résultat annuel attendu 8 : avoir réussi à insérer à l'auto-emploi 300 jeunes porteurs d'emploi

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 :
- Résultat annuel N°2 :
- Résultat annuel N°3 :
- Résultat annuel N°4 :
- Résultat annuel N°5 :
- Résultat annuel N°6 :
- Résultat annuel N°7 :
- Résultat annuel N°8 :

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a-b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
29.913.1: Promotion de l'emploi	4 161 033 296	272 577 196	3 888 456 100	4 161 033 296	272 577 196	-3 888 456 100
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 842 395 696	-	2 842 395 696	2 842 395 696	-	2 842 395 696
Titre 3. Dépenses de biens et services	918 637 600	15 790 616	902 846 984	918 637 600	15 790 616	902 846 984
Titre 4. Dépenses de transfert	400 000 000	256 786 580	143 213 420	400 000 000	256 786 580	143 213 420
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
29.913.2: Promotion du travail décent	554 811 699	348 106 439	206 705 260	554 811 699	348 106 439	206 705 260
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	231 607 699	-	231 607 699	231 607 699	-	231 607 699
Titre 3. Dépenses de biens et services	123 874 000	63 694 137	60 179 863	123 874 000	63 694 137	60 179 863
Titre 4. Dépenses de transfert	199 330 000	284 412 302	-85 082 302	199 330 000	284 412 302	-85 082 302
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	4 715 844 995	620 683 635	-4 095 161 360	4 715 844 995	620 683 635	4 095 161 360
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 074 003 395	-	-3 074 003 395	3 074 003 395	-	3 074 003 395
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 042 511 600	79 484 753	-963 026 847	1 042 511 600	79 484 753	963 026 847
Titre 4. Dépenses de transfert	599 330 000	541 198 882	-58 131 118	599 330 000	541 198 882	58 131 118
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Action XX.XXX	+/- 999 999 999	+/- 999 999 999	+/- 999 999 999	+/- 999 999 999	+/- 999 999 999	+/-999 999 999	+/-999 999 999
Action XX.XXX.	+/- 999 999 999	+/- 999 999 999	+/- 999 999 999	+/- 999 999 999	+/- 999 999 999	+/-999 999 999	+/-999 999 999
Action XX.XXX.	+/- 999 999 999	+/- 999 999 999	+/- 999 999 999	+/- 999 999 999	+/- 999 999 999	+/-999 999 999	+/-999 999 999
Total des mouvements	+/-9 999 999 999	+/-9 999 999 999	+/-9 999 999 999	+/-9 999 999 999	+/-9 999 999 999	+/-9 999 999 999	+/-9 999 999 999

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Virements

Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme X	Programme X	Titre X	+/-999 999 999	+/-999 999 999
Programme X	Programme X	Titre X	+/-999 999 999	+/-999 999 999
Programme X	Programme X	Titre X	+/-999 999 999	+/-999 999 999
Total des virements			+/-999 999 999 999	+/-999 999 999 999
dont Titre 2			+/-999 999 999	+/-999 999 999
dont Titre 3			+/-999 999 999	+/-999 999 999
dont Titre 4			+/-999 999 999	+/-999 999 999
dont Titre 5			+/-999 999 999	+/-999 999 999

Explication des impacts de chaque virement :

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme X	Programme X	Titre X	+/-999 999 999	+/-999 999 999
Programme X	Programme X	Titre X	+/-999 999 999	+/-999 999 999
Programme X	Programme X	Titre X	+/-999 999 999	+/-999 999 999
Total des Transferts			+/-999 999 999 999	+/-999 999 999 999
dont Titre 2			+/-999 999 999	+/-999 999 999
dont Titre 3			+/-999 999 999	+/-999 999 999
dont Titre 4			+/-999 999 999	+/-999 999 999
dont Titre 5			+/-999 999 999	+/-999 999 999

Explication des impacts de chaque transfert :

Annulations

Tableau récapitulatif des annulations

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6
AE	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999
CP	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999
AE	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999
CP	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999
AE	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999
CP	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999
Total des annulations d'AE	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999
Total des annulations de CP	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999	-999 999 999

Explication de chaque annulation :

Reports

Tableau récapitulatif des reports (titre 5)

Action	Projet d'investissement / Programme d'équipement	Modification du montant de CP pour le programme
Action XX.XXX.X	Projet X	+999 999 999
Action XX.XXX.X	Projet X	+999 999 999
Action XX.XXX.X	Projet X	+999 999 999
Total des reports		+/-999 999 999 999

Explication de chaque report :

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	999	999	999	999	999	999	999
Agents de catégorie A	999	999	999	999	999	999	999
Permanents	999	999	999	999	999	999	999
Non permanents	999	999	999	999	999	999	999
Agents de catégorie B	999	999	999	999	999	999	999
Permanents	999	999	999	999	999	999	999
Non permanents	999	999	999	999	999	999	999
Agents de catégorie C	999	999	999	999	999	999	999
Permanents	999	999	999	999	999	999	999
Non permanents	999	999	999	999	999	999	999
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	999	999	999	999	999	999	999
Main d'œuvre non permanente	999	999	999	999	999	999	999
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	999	999	999	999	999	999	999

Explication des évolutions :

Dans cette section, justifier l'augmentation/la diminution globale des effectifs

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Effectifs au 31.12.2021	Ecart entre fin 2018 et fin 2021
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	999	999	999	999
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	999	999	999	999
Total pour l'opérateur	999	999	999	999
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	999	999	999	999
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	999	999	999	999
Total pour l'opérateur	999	999	999	999
Total pour le programme	999	999	999	999

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Total des crédits de titre 2	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Activités X	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Opération individualisée X	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
ACTION 2	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Activités X	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Opération individualisée X	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
ACTION X	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Activités X	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Opération individualisée X	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Total des crédits de titre 3	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Faire une analyse conséquente des écarts et des résultats obtenus

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Transfert X	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
ACTION 2	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999

	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
Actions	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Transfert X	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
ACTION X	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Transfert X	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Total des crédits de titre 4	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Faire une analyse conséquente des écarts et des résultats obtenus

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
Actions	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
ACTION 1	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Projet de développement ou d'équipement	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Projet de développement ou d'équipement	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
ACTION 2	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Projet de développement ou d'équipement	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Projet de développement ou d'équipement	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
ACTION X	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Projet de développement ou d'équipement	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Projet de développement ou d'équipement	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999	999 999 999
Total des crédits de titre 5	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Faire une analyse conséquente des écarts et des résultats obtenus

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR XXXXXXXXXXXXXXXXX

Présentation de l'opérateur

Travail avec l'opérateur

Il s'agit de décrire et d'évaluer le travail avec l'opérateur sur la base des critères suivants :

- formalisation ou non d'un Contrat Annuel de Performance (CAP) entre l'Etat et l'opérateur ;
- pratique du suivi-évaluation en cours d'année ;
- pratique du travail collaboratif entre les agents de l'Etat et les agents de l'opérateur.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	999 999 999 999	999 999 999 999
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	999 999 999 999	999 999 999 999
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	999 999 999 999	999 999 999 999
Total de la contribution financière de l'Etat	999 999 999 999	999 999 999 999

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : XXX Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : XXX				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : xxx	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999
Indicateur X : xxx	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action / Projet 1	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999
Action / Projet 2	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999
Action / Projet X	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 : XXX				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : xxx	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999
Indicateur X : xxx	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999	999 999 999 999

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

PROGRAMME FORMATION PROFESSIONNELLE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

Reprendre brièvement la présentation du PAP, et éventuellement l'actualiser en fonction des grands changements intervenus dans l'année.

PERIMETRE DU PROGRAMME

La formation professionnelle est assurée par deux types de sous-secteurs :

- le premier, offre des formations pour les métiers manuels grâce à l'apprentissage chez les maîtres artisans, périmètre fortement exploité par les services de l'Insertion et de la Réinsertion pour aider les jeunes à intégrer le tissu social ;
- le deuxième s'organise autour des centres de formation publics et privés ; dans cette catégorie, on distingue certaines entreprises importantes qui, pour satisfaire des besoins spécifiques ou pour pallier les déficiences de l'appareil public, se sont dotées de structures de formation ;

Dans le secteur public, le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Insertion des Jeunes a sous sa tutelle dix (10) Centres de Formation et de perfectionnement professionnels répartis dans les chefs-lieux de province, hormis celles du Moyen Ogooué et de la Ngounié. D'autres ministères participent également dans une moindre mesure à la formation professionnelle. Il s'agit notamment :

- du ministère de l'Équipement avec l'École des Travaux publics de Fougamou et l'École du Cadastre ;
- du ministère de l'Agriculture avec l'École Nationale du Développement Rural d'Oyem ;
- du ministère des Eaux et Forêts avec l'École Nationale des Eaux et Forêts (ENEF).

Le programme formation professionnelle regroupe les Directions Générales de la Formation Professionnelle, de l'Insertion et de la Réinsertion Sociale, l'Agence Nationale de Formation et de Perfectionnement Professionnels ainsi que l'ensemble des établissements publics et privés de formation professionnelle.

Ce programme requiert l'intervention des inspecteurs pour l'évaluation et l'accompagnement pédagogique des formateurs et des administratifs.

Le Responsable du programme Formation Professionnelle est Monsieur le Directeur Général de la Formation Professionnelle.

Les directions générales concernées par le périmètre du programme sont :

- La Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGFP) ;
- La Direction Générale de l'Insertion et la Réinsertion Sociale ;
- L'Agence Nationale de Formation et de Perfectionnement Professionnels (ANFPP).

Le RPROG du programme Formation Professionnelle est le Directeur Général de la Formation Professionnelle

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme Formation professionnelle et insertion/réinsertion comporte globalement trois (3) actions présentées ci-dessous.

Action 1 : Formation professionnelle et Insertion des jeunes

Comme l'intitulé l'indique, l'action formation professionnelle et insertion des jeunes prend en compte toutes les initiatives suivantes:

- la formation professionnelle et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés sortis des centres de formation;
- la formation et l'insertion professionnelle des jeunes en difficultés sociales;
- les examens et concours de la formation professionnelle;
- l'acquisition des équipements pédagogiques et administratifs ;
- le développement et la révision des curricula ou des programmes de formation.

Action 2 : Evaluation des formateurs et des autres personnels

Cette action regroupe les activités liées :

- à l'encadrement pédagogique assuré par les inspecteurs et conseillers pédagogiques dans les établissements de formation professionnelle ;
- au renforcement des capacités des personnels pédagogiques et administratifs.

Cette action vise :

- la révision du cadre juridique et du fonctionnement de l'ANFEP (En cours) ;
- la révision du cadre juridique de la Direction Générale de la Formation Professionnelle (En cours).

Action 3: Appui à l'enseignement privé

Cette action met en exergue toutes les interventions de l'Etat en faveur des acteurs du privé qui assurent des missions de formation professionnelle. Elle devra intégrer l'éventuel soutien que l'Etat devra apporter aux structures de formation privées reconnues d'utilité publique.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

La formation professionnelle est assez mal connue en termes d'offres de formation et de débouchés. En général, les potentiels apprenants ne s'orientent dans le secteur qu'après plusieurs échecs dans l'enseignement général ; d'où le faible taux de fréquentation de moins de 8% alors que l'UNESCO recommande d'atteindre un niveau de 20 à 30%.

Par ailleurs, ce secteur reste caractérisé par :

- un nombre important d'établissements privés agréés et de centres en entreprises dont les effectifs sont mal connus.
- l'insuffisance des structures d'accueil à tous les niveaux, qu'il s'agisse de la formations des ouvriers qualifiés (CFP), des techniciens ou cadres moyens (DTS).
- l'insuffisance de concertation avec le milieu économique pour organiser les connaissances et faire évoluer les offres de formation. Selon un rapport de l'ONE, il existe dans l'économie gabonaise depuis quelques années et de façon permanente au moins 200 postes d'emplois techniques pour lesquels les travailleurs n'ont pas les qualifications requises.
- l'insuffisance de formateurs qualifiés dans les filières professionnelles ;
- l'insuffisance des personnels d'encadrement ;
- l'inadéquation formation-emploi ;
- l'insuffisance de formations dans les filières d'activités du Gabon émergent notamment dans les domaines de l'agriculture, la pêche, la forêt, les mines, le tourisme et l'hôtellerie.

En matière d'insertion et réinsertion, les attentes sont nombreuses mais l'action est limitée par les difficultés à placer dans le marché du travail les bénéficiaires des formations de la formation professionnelle.

La volonté de faire du Gabon un pays émergent à travers notamment le développement du capital humain replace

la formation professionnelle au premier plan. C'est dans ce cadre que des efforts ont été déployés, notamment sur :

- l'existence d'orientations stratégiques claires sauf dans le domaine de l'insertion professionnelle ;
- l'actualisation du cadre juridique ;
- la réhabilitation des établissements existants et le recrutement des formateurs ;
- la participation des grandes entreprises aux forums organisés par l'administration.

ENJEUX

Enjeu 1 : Répondre aux besoins des entreprises en main d'œuvre jeune, qualifiée, bien formée et rapidement opérationnelle, notamment dans les secteurs d'activité prioritaires du Gabon émergent ;

Enjeu 2 : Promouvoir les filières de l'enseignement technique et professionnel comme voies à part entière d'accès à l'emploi pour les jeunes Gabonais ;

Enjeu 3 : Contribuer, par les leviers formation-accès à l'emploi et en étroite coordination avec d'autres administrations et les partenaires, à l'insertion-réinsertion sociale des jeunes en situation de précarité ou de difficulté sociale.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N° 1 : Encadrer la prise en charge des populations cibles en matière d'insertion et de réinsertion

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir élaboré un (1) texte juridique en matière d'insertion et de réinsertion ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir mis en œuvre un (1) programme spécifique d'insertion/Réinsertion.
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir insérer 20% de jeunes diplômés sortis des centres publics de Formation Professionnelle.

OBJECTIF N° 2 ; Augmenter la capacité d'accueil du secteur Formation Professionnelle

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir soutenu trois (3) établissements privés ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir soutenus 03 d'établissements privés reconnus d'utilité publique ;
- Résultat annuel attendu 3 : 40% de places supplémentaires créées.

OBJECTIF N°3 : Améliorer la qualité de la formation professionnelle

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir 30 jeunes en formation initiale de formateurs ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir mis en stage 40 agents ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir élaboré 15 textes juridiques ;
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir contrôlé 09 centres publics de Formation Professionnelle ;
- Résultat annuel attendu 5 : Avoir élaboré 30 programmes ;
- Résultat annuel attendu 6 : Avoir perfectionné 60 formateurs et personnels ;
- Résultat annuel attendu 7 : Avoir contrôlé 45 établissements privés ;
- Résultat annuel attendu 8 : Avoir inspecté 30 établissements privés.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Encadrer la prise en charge des populations cibles en matière d'insertion et de réinsertion à l'horizon 2023

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir élaboré un (1) texte juridique en matière d'insertion et de réinsertion ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir mis en œuvre un (1) programme spécifique d'insertion/Réinsertion ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir insérer 20% de jeunes diplômés sortis des centres publics de Formation Professionnelle.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 6 textes juridiques ont été élaboré
- Résultat annuel N°2 : le programme spécifique en matière d'insertion et de réinsertion n'a pas été mis en œuvre
- Résultat annuel N°3 : aucun jeune diplômé sorti des centres publics de formation professionnelle n'a été inséré

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2023)
Nombre de textes juridiques élaborés en matière insertion/réinsertion	Nbre	NA	1	1	6	5		4
Nombre de programmes spécifiques mis en œuvre	Nbre	NA	1	1	0	-1		4
Le taux de jeunes diplômés sortis des centres publics de formation professionnelle qui auront été insérés	%	ND	ND	20	0	-20		50

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : 1 décret et 5 arrêtés ont été élaboré et sont en cours d'examen par la commission juridique ministérielle.

Résultat annuel N°2 : le programme spécifique d'insertion/réinsertion n'a pas été mis en œuvre parce que les moyens financiers n'ont pas été conséquent. En effet, l'élaboration d'un programme nécessite de déterminer les besoins réels des différentes populations cibles en vue de mieux adapter les mécanismes et les dispositifs d'insertion.

Résultat annuel N°3 : aucun jeune diplômé sorti des centres publics de formation n'a été inséré en raison du manque de moyen pour réaliser d'une part, le programme de suivi-accompagnement des jeunes stagiaires dans les centres de formation professionnelle à travers le territoire national et d'autre part, pour réaliser une enquête d'insertion.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Augmenter la capacité d'accueil du secteur Formation Professionnelle à l'horizon 2023

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir soutenu trois (3) établissements privés ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir soutenus 03 d'établissements privés reconnus d'utilité publique ;
- Résultat annuel attendu 3 : 40% de places supplémentaires créées.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : aucun établissement privé n'a été soutenu
- Résultat annuel N°2 : aucun établissement privé reconnu d'utilité publique n'a été soutenu
- Résultat annuel N°3 : aucun de places supplémentaires ont été créée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle (2023)
Nbr d'établissements Privés soutenus	nombre	NA	1	03	0	-3		03
Nbr d'établissements privé reconnus d'utilité publique	nombre	NA	1	03	1	-2		03
Taux de places supplémentaires créées	%	ND	ND	40	0	0		100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel N°1 : aucun établissement privé n'a été soutenu *compte tenu des insuffisances des crédits mis à disposition.*
- Résultat annuel N°2 : Un établissement privé reconnu d'utilité publique a été soutenu en l'occurrence l'établissement EPAM.
- Résultat annuel N°3 : la création des places supplémentaires n'a pas été effectif faute de ressource financière suffisante.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Améliorer la qualité de la formation professionnelle à l'horizon 2023

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir 30 jeunes en formation initiale de formateurs ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir mis en stage 40 agents ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir élaboré 15 textes juridiques ;
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir contrôlé 09 centres publics de Formation Professionnelle ;
- Résultat annuel attendu 5 : Avoir élaboré 30 programmes ;
- Résultat annuel attendu 6 : Avoir perfectionné 60 formateurs et personnels ;
- Résultat annuel attendu 7 : Avoir contrôlé 45 établissements privés ;
- Résultat annuel attendu 8 : Avoir inspecté 30 établissements privés

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 30 jeunes ont reçu une formation initiale de formateurs ;
- Résultat annuel N°2 : 40 agents ont été mis en stage ;
- Résultat annuel N°3 : 10 textes juridiques ont été élaboré ;
- Résultat annuel N°4 : 9 centres publics de formation professionnelle ont été contrôlé
- Résultat annuel N°5 : 15 programmes ont été élaboré
- Résultat annuel N°6 : 60 formateurs et personnels ont bénéficié d'un stage de perfectionnement
- Résultat annuel N°7 : 35 établissements privés ont été contrôlé
- Résultat annuel N°8 : 30 établissements privés ont été inspecté

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de jeunes bacheliers ayant été mis en formation initiale de formateurs	Nbre	18	0	30	30	0		40
Nombre d'agents ayant bénéficié d'un stage	Nbre	2	20	40	40	0		60
Nombre de Textes juridiques élaborés	Nbre	0	13	15	10	-5		20
Nombre de centres publics contrôlés	Nbre	0	02	09	9	0		13
Nombre de programmes élaborés	Nbre	13	15	30	15	-15		60
Nombre de formateurs et de personnels perfectionnés	Nbre	0	60	60	60	0		60
Nombre d'établissements privés contrôlés	Nbre	ND	ND	45	35	-10		70
Nombre d'établissements inspectés	Nbre	ND	ND	30	30	0		70

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel attendu 1 : l'atteinte de ce résultat s'explique grâce à la convention de coopération signée avec l'OFPPT du Maroc.

Résultat annuel attendu 2 : de même, pour ce résultat l'atteinte s'explique par la convention de coopération signée avec l'OFPPT du Maroc.

Résultat annuel attendu 3 : seul 10 textes sur les 15 ont été élaborés, le reste des textes a été initié et est en attente de validation.

Résultat annuel attendu 4 : le résultat a été atteint à 100%

Résultat annuel attendu 5 : le résultat a été atteint à 50%

Résultat annuel attendu 6 : ce résultat a été atteint à 100%.

Résultat annuel attendu 7 : seul 35 établissements privés ont été contrôlés compte tenu de l'insuffisance des crédits mis à disposition.

Résultat annuel attendu 8 : le résultat a été atteint à 100%.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
Action et titre	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
29.920.1: Formation professionnelle	46 062 785 979	19 662 872 370	26 399 913 609	46 062 785 979	19 662 872 370	26 399 913 609
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 272 687 567	1 166 662 108	1 106 025 459	2 272 687 567	1 166 662 108	1 106 025 459
Titre 3. Dépenses de biens et services	263 135 512	210 134 100	53 001 412	263 135 512	210 134 100	53 001 412
Titre 4. Dépenses de transfert	3 241 101 000	2 373 788 810	867 312 190	3 241 101 000	2 373 788 810	867 312 190
Titre 5. Dépenses d'investissement	40 285 861 900	15 912 287 352	24 373 574 548	40 285 861 900	15 912 287 352	24 373 574 548
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
29.920.2: Evaluation des formateurs et des autres personnels	1 314 932 203	1 006 200 000	308 732 203	1 314 932 203	1 006 200 000	308 732 203
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	14 932 203	-	14 932 203	14 932 203	-	14 932 203
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 300 000 000	1 006 200 000	293 800 000	1 300 000 000	1 006 200 000	293 800 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
29.920.3: Appui à l'enseignement privé	11 864 488	7 200 000	4 664 488	11 864 488	7 200 000	4 664 488
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	11 864 488	7 200 000	4 664 488	11 864 488	7 200 000	4 664 488
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	47 389 582 670	20 676 272 370	26 713 310 300	47 389 582 670	20 676 272 370	26 713 310 300
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 287 619 770	1 166 662 108	1 120 957 662	2 287 619 770	1 166 662 108	1 120 957 662
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 575 000 000	1 223 534 100	351 465 900	1 575 000 000	1 223 534 100	351 465 900
Titre 4. Dépenses de transfert	3 241 101 000	2 373 788 810	867 312 190	3 241 101 000	2 373 788 810	867 312 190
Titre 5. Dépenses d'investissement	40 285 861 900	15 912 287 352	24 373 574 548	40 285 861 900	15 912 287 352	24 373 574 548
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

La dotation allouée au programme au titre de la LFR 2021 était de 47 389 582 670 FCFA. Ces crédits ont été exécutés à hauteur de 20 676 272 370 FCFA, soit un taux d'exécution de 43,63%. Cette consommation des crédits se répartie par titre ainsi qu'il suit :

Titres 2 : Dépenses de personnel

Autorisées à hauteur de 2 287 619 770 FCFA en AE et CP dans la loi de finances rectificative 2021, les dépenses

de personnel ont été exécuté à hauteur de 1 166 662 108 FCFA soit un taux d'exécution de 51%

Titre 3 : Dépenses des biens et services

Inscrites à hauteur de 1 575 000 000 FCFA, les dépenses de biens et services ont été exécutées pour un montant de 1 223 534 100 FCFA, soit un taux d'exécution de 51%.

Titre 4 : Dépenses de transferts

Initialement autorisées à 3 241 101 000 FCFA dans la loi de finances rectificatives 2021, les dépenses de transferts ont été exécutées pour un montant de 2 373 788 810 FCFA, soit un taux d'exécution de 73,24%

Titre 5 : Dépenses d'investissement

Les crédits alloués au programme pour le titre 5 au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 40 285 861 900 FCFA. Le montant exécuté est de 15 912 287 352 FCFA, soit un taux d'exécution de 39,50%.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Action XX.XXX							
Action XX.XXX.							
Action XX.XXX.							
Total des mouvements							

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Virements

Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme X	Programme X	Titre X		
Programme X	Programme X	Titre X		
Programme X	Programme X	Titre X		
Total des virements				
dont Titre 2				
dont Titre 3				
dont Titre 4				
dont Titre 5				

Explication des impacts de chaque virement :

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme X	Programme X	Titre X		
Programme X	Programme X	Titre X		
Programme X	Programme X	Titre X		
Total des Transferts				
dont Titre 2				
dont Titre 3				
dont Titre 4				
dont Titre 5				

Explication des impacts de chaque transfert :

Annulations

Tableau récapitulatif des annulations

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6
AE						
CP						
AE						
CP						
AE						
CP						
Total des annulations d'AE						
Total des annulations de CP						

Explication de chaque annulation :

Reports

Tableau récapitulatif des reports (titre 5)

Action	Projet d'investissement / Programme d'équipement	Modification du montant de CP pour le programme
Action XX.XXX.X	Projet X	
Action XX.XXX.X	Projet X	
Action XX.XXX.X	Projet X	
Total des reports		

Explication de chaque report :

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A							
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B							
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C							
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)							
Main d'œuvre non permanente							
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme							

Explication des évolutions :

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Effectifs au 31.12.2021	Ecart entre fin 2018 et fin 2021
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
Total pour l'opérateur				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
Total pour l'opérateur				
Total pour le programme				

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration						
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2						

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1						
Activités X						
Opération individualisée X						
ACTION 2						
Activités X						
Opération individualisée X						
ACTION X						
Activités X						
Opération individualisée X						
Total des crédits de titre 3						

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Faire une analyse conséquente des écarts et des résultats obtenus

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1						
Transfert X						
ACTION 2						

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Transfert X						
ACTION X						
Transfert X						
Total des crédits de titre 4						

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Faire une analyse conséquente des écarts et des résultats obtenus

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
ACTION 1						
Projet de développement ou d'équipement						
Projet de développement ou d'équipement						
ACTION 2						
Projet de développement ou d'équipement						
Projet de développement ou d'équipement						
ACTION X						
Projet de développement ou d'équipement						
Projet de développement ou d'équipement						
Total des crédits de titre 5						

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Faire une analyse conséquente des écarts et des résultats obtenus

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR XXXXXXXXXXXXXXXXX

Présentation de l'opérateur

Travail avec l'opérateur

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat		

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : XXX				
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : XXX				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : xxx				
Indicateur X : xxx				

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action / Projet 1				
Action / Projet 2				
Action / Projet X				
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique				

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 : XXX				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : xxx				
Indicateur X : xxx				

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

